

## Coups de feu dans un lycée de Mondeville : un mineur présenté à un juge des enfants

CM

2 minutes

---

Plusieurs détonations ont retenti ce vendredi matin au lycée Jules Verne, dans l'agglomération caennaise. Un élève de l'établissement a été interpellé en fin d'après-midi. Après sa garde à vue, il va être présenté ce dimanche à un juge des enfants pour être mis en examen.

Deux détonations ont retenti ce vendredi matin, entre 10 et 11 heures, dans l'enceinte du lycée Jules Verne, à Mondeville, dans l'agglomération caennaise. L'auteur présumé de ces "coups de feu" serait un élève de l'établissement, "*un mineur né en 2006*" selon Amélie Cladière, procureure de la République de Caen qui précise que le terme de "coups de feu" est inapproprié, l'arme utilisée étant un "*pistolet d'alarme*", une arme non létale ne propulsant aucun projectile et appartenant à ses parents.

Le jeune garçon a quitté les lieux un peu après l'incident, après avoir dissimulé l'arme. Laquelle a ensuite été retrouvée par des surveillants du lycée. Il a été interpellé en fin d'après-midi, vers 18 heures et a été placé en garde à vue. Lors de son audition, il aurait affirmé avoir voulu "*effrayer des camarades avec lesquels il aurait des contentieux*". Ce dimanche, l'adolescent devait être présenté à un juge des enfants en vue d'une mise en examen pour "*violences commises dans ou aux abords d'un établissement scolaire*". Il devrait également faire l'objet d'un contrôle judiciaire "*comportant notamment l'interdiction de paraître à Mondeville et une obligation de soins*".

Poursuivre votre lecture sur ces sujets